

MASTER DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Master

Domaine ministériel : Droit, Economie, Gestion

CONTENU DE LA FORMATION

[PLUS D'INFOS](#)

Le Master droit pénal et sciences criminelles propose 2 parcours.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- M1/M2 Parcours droit de l'exécution des peines et droits de l'homme
- M1/M2 Parcours police et sécurité intérieure

COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

RESPONSABLE(S)

M1/M2 Parcours droit de l'exécution des peines et droits de l'homme

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

PLUS D'INFOS

Stage : (2 mois minimum)

Compétences et aptitudes visées

Le parcours offre la possibilité d'acquérir un niveau de connaissance très poussé dans les champs disciplinaires concernés.

- * **Au niveau Master 1**, le diplôme permet d'acquérir l'ensemble des fondamentaux nécessaires en droit pénal, sciences criminelles et droits fondamentaux.
- * **Au niveau Master 2**, les cours plus distincts permettent de spécialiser les étudiants dans le but de maîtriser un contentieux de plus en plus technique.

Un stage obligatoire est effectué en situation professionnelle. La soutenance est prévue devant un jury composé du Directeur de rapport de recherche et d'un membre de l'équipe de direction du Master.

Des compétences transversales en langues étrangères et en informatique sont développées.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Dispositifs d'aide aux étudiants

Des heures sont consacrées à la méthodologie de la recherche dans la perspective du rapport. Un suivi est assuré par des référents sur le rapport de recherche. Il y aura ainsi lieu à une initiation à la recherche.

Dispositifs d'accueil, d'accompagnement, de soutien

Réunion de rentrée et remise de l'offre de formation. Suivi régulier et réunion avec les responsables de formation.

TIC-TICE, pédagogie numérique

Mise en place progressive de M.O.O.C.

Démarche Qualité

Des questionnaires relatifs à l'évaluation de la formation sont distribués en fin de cycle et "renseignés" immédiatement (tous les avis sont donc recueillis).

Un conseil de perfectionnement sera mis en place, composé d'enseignants du Master, de professionnels participant aux formations et de représentants des étudiants. Le rôle est d'évaluer les enseignements du Master et de proposer, si besoin, des améliorations. Le conseil se réunit une fois par semestre.

CONTENU DE LA FORMATION

Le Master 1 permet d'acquérir l'ensemble des fondamentaux nécessaires en droit pénal, sciences criminelles et droits fondamentaux et le Master 2 permet de spécialiser les étudiants (et d'intégrer des personnels en formation continue) dans le but de maîtriser un contentieux de plus en plus technique.

Les enseignements prennent la forme de cours magistraux, travaux dirigés et séminaires en Master 1, alors qu'en Master 2 l'accent est mis sur des enseignements pluridisciplinaires intégrant des professionnels et privilégiant davantage les séminaires.

Une partie du corps enseignant est composé en Master 2 de professeur étrangers

Dates différents modules année 2018/2019

- Le **module 1** aura lieu du **mardi 06 novembre 14 h au vendredi 23 novembre 2018 13 h.**

- Le **module 2** aura lieu du **mardi 08 janvier matin au vendredi 25 janvier 2019 13 h.**

- Le **module 3** aura lieu du **lundi 11 mars 13 h-14 h au vendredi 29 mars 2019 13h**

- Le **module 4** aura lieu du **lundi 06 mai 13h-14h au vendredi 24 mai 2019 13 h.**

INTERVENANTS EN MASTER 2 :

Jean-Paul CÉRÉ, Maître de Conférences à l'Université de Pau, directeur du Master, président de l'association française de droit pénal, président du comité international des pénalistes francophones

François FÉVRIER, Chef du Département Droit et Service public, ENAP Agen, directeur adjoint du Master

Marie Cécile GUÉRIN, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux, directrice adjointe du Master

Laurence SOULA, Maître de Conférences à l'Université de Bordeaux.

Pascal FAUCHER, Vice-Président chargé de l'Application des Peines au Tribunal de Grande Instance de Bordeaux, ancien président de l'association nationale des juges de l'application des peines

Clément MARGAINE, Professeur à l'Université de la Réunion

Joana FALXA, Maître de Conférences à l'Université de Guyane.

Nathalie BRECQUE, Adjointe au Chef d'établissement – Centre Pénitentiaire de Lannemezan.

Benoit NARBÉY, Chef de Pôle, Défenseur des Droits à Paris.

Florent. COCHEZ, Psychiatre à l'Hôpital Charles Perrens de Bordeaux.

Romain PERRAY, Direction de l'Administration Pénitentiaire – Chef du bureau des Affaires Immobilières à Paris.

Paul MBANZOULOU, Directeur de la Recherche, ENAP Agen.

Lucie MONTROY, Contrôleur au Contrôle Général des lieux de privation de liberté à Paris.

Cécile MARTRENCAR, Directrice des Services Pénitentiaires, Directrice du Centre National d'Évaluation de Fresnes.

**Ivan GOMBERT, Directeur des Services Pénitentiaires,
Nanterre.**

**Pierre COSTY, Directeur des Services Pénitentiaires à
Lavaur.**

**Paul MBANZOULOU, Directeur de la Recherche, ENAP
Agen.**

Alexis SAURIN, Président de la FARAPEJ.

**Joan PINET, Juge de l'Application des Peines - Tribunal de
Grande Instance Bordeaux.**

**Evelyne BONIS-GARCON, Professeur à l'Université de
Bordeaux.**

Jean GOURDOU, Professeur à l'Université de Pau.

**Eric PECHILLON, Professeur à l'Université de Bretagne
Occidentale.**

Frantz PINEAUD, Directeur SPIP de la Vendée.

Delphine BOESEL, Avocat à la Cour de Paris.

**Ludivine GREGOIRE, Maître de Conférences à l'Université
de Pau.**

**Martine HERZOG EVANS, Professeur à l'université de
Reims.**

**Isabelle HALBINIAK, Directrice Adjointe du Service
Pénitentiaire d'Insertion et de Probation du Lot et Garonne.**

**Philippe MAO, Magistrat au Tribunal de Grande Instance de
Bordeaux.**

**Jean-Luc BONNEFEMNE, Directeur de la Protection
Judiciaire de la Jeunesse de Mont De Marsan.**

Jane CHERRILL, Professeur d'anglais pour les Universités.

**Thomas HERRAN, Maître de Conférences à l'Université de
Bordeaux.**

**Marion VACHERET, Professeur à l'Université de Montréal
(Canada).**

Carlos Edouardo Adriano JAPIASSU, Professeur à l'Université d'Etat de Rio de Janeiro (Brésil), secrétaire général de l'association internationale de droit pénal, vice-président du comité international des pénalistes francophones.

Kazumasa AKAIKE, Professeur à l'université Ryokoku de Kyoto (Japon), doyen honoraire, vice-président du comité international des pénalistes francophones

Retornaz EYLEM AKSOY RETORNAZ, Maître de Conférences à l'Université de Galatasaray (Turquie)

M. CHIRANI - mission de Lutte contre la Radicalisation Violente

Yan MORIN, chargé de mission ENAP

John STRUGEON, Directeur de probation Ecosse

Sandy LEHALLE, Professeur à l'université de Montréal

Luca LUPARIA, Professeur à l'université de Milan

Thomas HERRAN, Maître de conférences à l'université de Bordeaux

ORGANISATION DE LA FORMATION

SEMESTRE 1

- *Enseignements Obligatoires (Obligatoire)*
 - Droit européen des droits de l'Homme
 - Droit pénal et procédure pénale approfondis
 - Histoire des droits de l'Homme
 - Criminologie
 - Droit pénal international
 - Langue vivante ou toute autre matière de master droit
- *Enseignement Facultatif (Facultatif)*
 - Informatique

SEMESTRE 2

- *Enseignements Obligatoires (Obligatoire)*
 - Droit pénal des affaires
 - Droit de la peine
 - Droit des mineurs
 - Culture générale et note de synthèse

- Langue vivante
- Toute autre matière de master Droit Economie Gestion
- *Enseignement Facultatif (Facultatif)*
 - Informatique

SEMESTRE 3

- *Enseignements Obligatoires (Obligatoire)*
 - Régimes de détention et vie carcérale
 - Contrôle juridictionnel de la détention
- *Enseignement Facultatif (Facultatif)*
 - Langue vivante

SEMESTRE 4

- *Enseignements Obligatoires (Obligatoire)*
 - Mesures non privatives de liberté
 - Les systèmes pénitentiaires
 - Stage (deux mois)
- *Enseignement Facultatif (Facultatif)*
 - Langue vivante

Nouveau conteneur simple

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu dans le cadre des travaux dirigés.

Examens terminaux (Master 1 et 2).

Le Master 2 offre l'occasion d'affirmer leur capacité à intégrer les savoirs acquis et leur expérience pour analyser et conduire l'action, grâce à un stage pratique choisi et validé selon un projet d'études individualisé aboutissant à la production d'un rapport de recherche, suivi dans son élaboration, et soutenu devant un jury (professionnel et universitaire).

CONDITIONS D'ACCÈS

MASTER 1

Nouveauté cette année: Accès après examen du dossier de candidature

Titulaires d'une licence en Droit/ AES obtenue en France:

- * Étudiant UPPA ou venant d'une autre Université française : candidature en ligne via [Apoflux](#) du 07 au 21 juin 2020

Titulaires d'un autre diplôme :

- * Candidature en ligne via [a Apoflux](#) du 07 au 21 juin 2020 (compléter le dossier de Validation d'études dans Apoflux)

Pièces à fournir

- Lettre de motivation tapuscrite ou manuscrite selon les Masters (voir consignes sur Apoflux lors de la saisie de la candidature)
- CV avec photo
- Relevés de notes universitaires
- Attestation de réussite justifiant 180 crédits ou diplôme de niveau 6 (bac+3)
- Justificatif de stage effectué ou à venir (facultatif)

Titulaires d'un diplôme étranger

- * Contacter les [Relations Internationales](#)

MASTER 2

Accès après examen du dossier de candidature.

Date d'ouverture de la campagne de recrutement : 07/06/2020

Date de clôture de la campagne de recrutement : 21/06/2020

Titulaire d'une maîtrise ou d'un master 1 droit obtenu en France:

- * [Candidature en ligne via Apoflux](#)

Titulaires d'un autre diplôme :

- * [Candidature en ligne via Apoflux](#)

(compléter le dossier de Validation d'études dans Apoflux)

Seuls les candidats titulaires d'un diplôme français peuvent candidater via cette application.

Pièces à fournir:

- Lettre de motivation manuscrite ou tapuscrite (voir consignes sur Apoflux lors de la saisie de la candidature)
- CV avec photo
- Relevés de notes universitaires
- Justificatif de stage effectué ou à venir (facultatif)

Titulaire d'un diplôme étranger:

- * Contacter les [Relations Internationales](#)

PRÉ-REQUIS RECOMMANDÉS

Modalités d'admission et d'inscription

Le parcours se déroule en deux ans.

Pour l'entrée en première année, la formation est accessible aux étudiants titulaires d'une Licence Droit, d'une Licence AES, ou encore des acquis professionnels validés; - des dérogations individuelles peuvent être accordées par décision de la commission d'équivalence pour les étudiants titulaires d'un diplôme de fin d'études des écoles de commerce (ou de formations équivalentes).

Pour l'entrée en deuxième année, les candidats doivent être titulaires d'une 1ère année de Master, de préférence en droit, mais pas exclusivement. Outre les équivalences prévues par les textes, des dérogations individuelles peuvent être accordées aux titulaires d'autres diplômes. Une validation des acquis professionnels est également possible. La maîtrise d'une langue étrangère est appréciée.

POURSUITE D'ÉTUDES

Master 2 Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme.

Masters 2 spécialisés en droit pénal et sciences criminelles et en droits fondamentaux.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Métiers, secteurs d'activité

Tous concours de l'Administration pénitentiaire Police, Gendarmerie nationale, Douanes, Toutes carrières judiciaires

Insertion professionnelle

Etudiants très bien placés dans les concours de la justice.

Suivi effectué par l'ODE (Observatoire des étudiants) :

http://ode.univ-pau.fr/live/Insertion_professionnelle/Bac_5_-_Masters#DPEI

COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau, Agen

RESPONSABLE(S)

CÉRÉ Jean-Paul
jean-paul.cere@univ-pau.fr

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Scolarité Masters DEG
Tel. 05.59.40.73.05
masters.deg@univ-pau.fr

M1/M2 Parcours police et sécurité intérieure

PRÉSENTATION

PLUS D'INFOS

🔔 *Ouverture des candidatures 2020*

Le parcours Police et Sécurité intérieure constitue une offre de formation inédite en France car il combine des disciplines généralement enseignées séparément (droit public – droit privé).

A cet égard, la formation telle qu'elle est conçue permet l'étude des notions fondamentales de droit public en matière de libertés et droits fondamentaux au cœur des problématiques actuelles du droit pénal et de la criminologie.

Concrètement, cet objectif se traduit par un enseignement à égalité des matières traditionnellement rattachées au droit public et au droit privé, offrant ainsi une perspective dynamique et innovante.

L'objectif principal de ce parcours est de préparer les étudiants aux concours de police et gendarmerie et, de manière plus générale, de carrière judiciaire (administration pénitentiaire, barreau, magistrature, greffe, etc.).

Par ailleurs, le parcours offre également la possibilité d'investir le champ de la recherche, en matière de traitement des infractions et d'appréhension des droits fondamentaux.

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Compétences et aptitudes visées

Le parcours offre la possibilité d'acquérir un niveau de connaissance très satisfaisant dans les champs disciplinaires concernés.

- Au niveau Master 1, le diplôme permet d'acquérir l'ensemble des fondamentaux nécessaires en droit pénal, sciences criminelles et droits fondamentaux.

- Au niveau Master 2, les cours plus distincts permettent de spécialiser les étudiants dans le but de maîtriser un contentieux de plus en plus technique.

Un stage obligatoire est effectué en situation professionnelle. La soutenance est prévue devant un jury composé du Directeur de rapport et d'un membre de l'équipe de direction du Master.

Des compétences transversales en langues étrangères et en informatique sont développées.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Dispositifs d'aide aux étudiants

Des heures sont consacrées à la méthodologie de la recherche dans la perspective du rapport. Un suivi est assuré par des référents sur le rapport. Il y aura ainsi lieu à une initiation à la recherche.

Dispositifs d'accueil, d'accompagnement, de soutien

Réunion de rentrée et remise de l'offre de formation. Suivi régulier et réunion avec les responsables de formation.

Démarche qualité

Des questionnaires relatifs à l'évaluation de la formation sont distribués en fin de cycle et "renseignés" immédiatement (tous les avis sont donc recueillis). Les résultats sont commentés par l'équipe pédagogique en présence des deux représentants élus de la promotion. NB : les commentaires et les débats qu'ils peuvent susciter ne concernent évidemment que l'organisation pédagogique ou administrative. En aucun cas ils ne peuvent concerner les intervenants. Ces derniers sont invités à réaliser ces évaluations de leur enseignement et à y répondre pendant leurs interventions. Libre à eux d'en faire état lors de l'évaluation de la formation.

L'équipe enseignante reste très attentive à ces questions et préconise le traitement des ces problèmes au cas par cas. Ajustement des contenus de formation (en particulier les applications en TD) en lien avec l'origine professionnelle des auditeurs (qui dépend du recrutement définitif en septembre).

Un conseil de perfectionnement sera mis en place, composé d'enseignants du Master, de professionnels participant aux formations et de représentants des étudiants. Le rôle est d'évaluer les enseignements du Master et de proposer, si besoin, des améliorations. Le conseil se réunit une fois par semestre

CONTENU DE LA FORMATION

Le Master 1 offre un socle de connaissances fondamentales en droit public et en droit privé, tandis que le Master 2 propose un approfondissement et une mise en application de ces connaissances orienté vers la police et la sécurité intérieure. Cela permet une spécialisation progressive des étudiants

Les enseignements prennent la forme de cours magistraux, travaux dirigés et séminaires en Master 1, alors qu'en Master 2 l'accent est mis sur des enseignements pluridisciplinaires intégrant des professionnels et privilégiant davantage les séminaires.

ORGANISATION DE LA FORMATION

SEMESTRE 1

- *Enseignements Obligatoires (Obligatoire)*
 - Contentieux pénal des libertés
 - Introduction à la théorie générale des droits et libertés
 - Droit pénal international
 - Criminologie
 - Police administrative
 - Langue vivante ou toute autre matière de master droit
- *Enseignement Facultatif (Facultatif)*
 - Informatique

SEMESTRE 2

- *Enseignements Obligatoires (Obligatoire)*
 - Droit et contentieux des droits fondamentaux
 - Droit de la peine
 - Droit pénal des affaires
 - Politiques publiques de la sécurité
 - Autorités administratives indépendantes
 - Langue vivante ou toute autre matière de master droit
- *Enseignement Facultatif (Facultatif)*
 - Informatique

SEMESTRE 3

- *Enseignements Obligatoires (Obligatoire)*
 - Nouvelles formes de criminalité
 - Criminologie appliquée
 - Droits fondamentaux de la peine
 - Méthodologie de la recherche

- Polices
- Langue vivante

SEMESTRE 4

- *Enseignements Obligatoires (Obligatoire)*
 - Criminalistique
 - Droit(s) européen(s) de la sécurité
 - Droit des étrangers
 - Entraide policière internationale
 - Déontologie de la sécurité
 - Fichage et droits fondamentaux
 - Stage (deux mois minimum) ou mémoire
 - Maintien de l'ordre

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Contrôle continu dans le cadre des travaux dirigés.

Examens terminaux (Master 1 et 2).

Le Master 2 offre l'occasion d'affirmer leur capacité à intégrer les savoirs acquis et leur expérience pour analyser et conduire l'action, grâce à un stage pratique choisi et validé selon un projet d'études individualisé aboutissant à la production d'un rapport, suivi dans son élaboration, et soutenu devant un jury (professionnel et universitaire).

CONDITIONS D'ACCÈS

MASTER 1

Nouveauté cette année: Accès après examen du dossier de candidature

Titulaires d'une licence en Droit/ AES obtenue en France:

- * Étudiant UPPA ou venant d'une autre Université française : candidature en ligne via [Apoflux](#) du 07 au 21 juin 2020

Titulaires d'un autre diplôme :

- * Candidature en ligne via [Apoflux](#) du 07 au 21 juin 2020 (compléter le dossier de Validation d'études dans Apoflux)

Pièces à fournir

- Lettre de motivation tapuscrite ou manuscrite selon les Masters (voir consignes sur Apoflux lors de la saisie de la candidature)
- CV avec photo
- Relevés de notes universitaires
- Attestation de réussite justifiant 180 crédits ou diplôme de niveau 6 (bac+3)
- Justificatif de stage effectué ou à venir (facultatif)

Titulaires d'un diplôme étranger

- * Contacter les [Relations Internationales](#)

MASTER 2

Accès après examen du dossier de candidature.

Date d'ouverture de la campagne de recrutement : 07/06/2020

Date de clôture de la campagne de recrutement : 21/06/2020

Titulaire d'une maîtrise ou d'un master 1 droit obtenu en France:

- * [Candidature en ligne via Apoflux](#)

Titulaires d'un autre diplôme :

- * [Candidature en ligne via Apoflux](#)

(compléter le dossier de Validation d'études dans Apoflux)

Seuls les candidats titulaires d'un diplôme français peuvent candidater via cette application.

Pièces à fournir:

- Lettre de motivation manuscrite ou tapuscrite (voir consignes sur Apoflux lors de la saisie de la candidature)
- CV avec photo
- Relevés de notes universitaires
- Justificatif de stage effectué ou à venir (facultatif)

Titulaire d'un diplôme étranger:

- * Contacter les [Relations Internationales](#)

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Modalités d'admission et d'inscription

Le parcours se déroule en deux ans.

Pour l'entrée en première année, la formation est accessible aux étudiants titulaires d'une Licence Droit, d'une Licence AES, ou encore des acquis professionnels validés; - des dérogations individuelles peuvent être accordées par décision de la commission d'équivalence pour les étudiants titulaires d'un diplôme de fin d'études des écoles de commerce (ou de formations équivalentes).

Pour l'entrée en deuxième année, les candidats doivent être titulaires d'une 1ère année de Master, de préférence en droit, mais pas exclusivement. Outre les équivalences prévues par les textes, des dérogations individuelles peuvent être accordées aux titulaires d'autres diplômes. Une validation des acquis professionnels est également possible. La maîtrise d'une langue étrangère est appréciée.

POURSUITE D'ÉTUDES

Master 2 Police et Sécurité intérieure.

Masters 2 spécialisés en droit pénal et sciences criminelles et en droits fondamentaux.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Métiers, secteurs d'activité

Police, Gendarmerie nationale, Douanes, Administration pénitentiaire, Toutes carrières judiciaires

Insertion professionnelle

Nouvelle formation non référencée en tant que telle, retours indisponibles en l'état.

COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

RESPONSABLE(S)

DE BECHILLON Marielle
marielle.debechillon@neuf.fr

DE BECHILLON Denys
denys.debechillon@univ-pau.fr

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Scolarité Masters DEG
Tel. 05.59.40.73.05
masters.deg@univ-pau.fr